



Zone à sécuriser

La zone marquée en rouge devra être sécurisée ponctuellement, pour des périodes de 1-2 heures. Durant ces laps de temps, la circulation sera faite par deux hommes à l'aide de palettes. Le passage des piétons, durant ces laps de temps, se fera par la chaussée, une fois la route fermée de toute part par les hommes à la palette.